

Soutien communautaire en contexte de chaleur extrême

Lorsqu'il fait très chaud, des problèmes de santé tels que la déshydratation, les coups de chaleur, la fatigue, les étourdissements ou des malaises peuvent se manifester. Certaines personnes sont plus vulnérables, alors elles nécessitent une vigilance accrue. Les municipalités ont donc un rôle primordial à jouer en matière d'organisation et de coordination des opérations de démarchage, afin d'atténuer les effets de la chaleur extrême sur cette population à risque.

En période de pandémie de COVID-19, certaines mesures supplémentaires doivent être appliquées lors des interventions chez un citoyen, dans le cadre d'une opération de démarchage (actions de soutien communautaire). L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a publié un [guide de visites à domicile \(hors réseau de la santé\)](#) à cet effet.

Planifier

- Établir les objectifs de démarchage (informer les citoyens, détecter les signes de détresse).
- Identifier les tâches et les responsabilités liées à l'opération.
- Cibler les secteurs à risque (îlots de chaleur, milieux défavorisés, secteurs à forte densité de personnes souffrant de maladies chroniques, secteurs faiblement climatisés, résidences pour aînés, personnes en perte d'autonomie ou à mobilité réduite, etc.)¹.
- Attribuer les tâches et les secteurs aux différents intervenants.
- Rassembler les outils et constituer une trousse d'informations qui sera distribuée aux citoyens (outil de repérage des endroits climatisés, dépliants, accroche-porte).
- Former les intervenants impliqués dans l'opération (rôles, tâches, outils).

¹ La Direction de santé publique pour vous soutenir dans la planification de cette activité.

Intervenir

- Informer les citoyens sur les moyens à prendre pour se protéger de la chaleur.
- Informer les citoyens des signes et des symptômes pouvant présenter un danger pour la santé et des actions à prendre selon les situations.
- Communiquer les interventions des services municipaux :
 - o Localiser les haltes de rafraîchissement;
 - o Préciser la prolongation des heures d'ouverture des endroits frais ou climatisés;
 - o Déterminer qui contacter en cas d'interrogations sur l'offre et l'accès concernant les services municipaux;
 - o Identifier les autres formes de rafraîchissement disponibles dans les quartiers;
 - o Distribution d'eau aux sites de rafraîchissement;
 - o Modes de transport gratuits pour se rendre à ces lieux;
 - o Coordination du déplacement des populations vulnérables vers les lieux désignés.
- Sensibiliser les citoyens à se préoccuper de l'état de santé de leurs voisins, de leurs amis ou des membres de la famille qui sont plus à risque en cas de chaleur extrême.
- Identifier les personnes qui semblent être dans une situation précaire et qui ont besoin d'un suivi plus étroit.
- S'assurer de la prise en charge rapide des personnes nécessitant des soins immédiats.

Une bonne planification des opérations de soutien communautaire permettra de mieux cibler les populations à risque, d'agir plus rapidement et de maximiser l'utilisation des ressources.

Chaque municipalité doit adapter son plan d'opérations de démarchage selon le contexte, en tenant compte des ressources disponibles et des caractéristiques des populations et des quartiers.

Le CISSS de Lanaudière peut vous soutenir dans la planification de vos opérations de démarchage et vous proposer des solutions adaptées à votre municipalité.

Au plaisir de collaborer!